

**Objet : RD - Offre de concours pour le financement d'un carrefour giratoire du boulevard Henry Bordeaux pour la desserte du parc d'activités économiques La Revériaz**

- date de convocation le 04 juillet 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Ecole-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 43

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Pascal Ginollin
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Martine Lambert
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	James Hallay - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Bruno Stellian
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoï
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Alain Gaget - Céline Gendron
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leyse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Valentin Hachet
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoï
<b>Vimines</b>	

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Luc Berthoud à Alain Gaget - de Brigitte Bochaton à Bruno Stellian - de Daniel Bouchet à Marie Bénévise - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Alain Caraco - de Corinne Charles à Franck Morat - de Christelle Favetta-Sieyès à Raphaële Mouric - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Jean-Marc Léoutre à Jean-Maurice Venturini - de Pascal Mithieux à Céline Gendron - de Gaëtan Pauchet à Claudine Bonilla - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoît Perrotton à Aloïs Chassot - de Damien Regairaz à Cécile Trahand - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Philippe Vuillermet à Micheline Myard-Dalmaï - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoï

- conseillers excusés : 18

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Philippe Cordier - Philippe Ferrari - Philippe Gamen - Hélène Jacquemin - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Claire Plateaux - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tournier - Alexandra Turnar

**GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## Conseil communautaire du 10 juillet 2025

délibération n° 151-25 C

objet **RD - Offre de concours pour le financement d'un carrefour giratoire du boulevard Henry Bordeaux pour la desserte du parc d'activités économiques La Revériaz**

Thierry Repentin en l'absence de Luc Berthoud, vice-président chargé de l'économie, de l'enseignement supérieur, de l'innovation, de la transition écologique et du développement durable, rappelle que par décision du Bureau du 10 juillet 2025, Grand Chambéry est signataire d'une convention de maîtrise d'ouvrage pour la création d'un carrefour giratoire sur le Boulevard Henry Bordeaux pour l'accès au parc d'activités économiques La Revériaz.

Une participation financière sous la forme d'une offre de concours de Grand Chambéry est prévue.

Le coût de l'opération est de 1 406 627,69 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

- Grand Chambéry et Ville de Chambéry au titre de leurs compétences : 141 331,44 €,
- FCTVA estimé : 207 559,20 €,
- Département de la Savoie : 150 000 €,
- Vicat et Opinel : 430 000 €,
- CGLE : 477 737,05 € financés par ses membres :
  - o Grand Chambéry : 372 295,70 €,
  - o Grand Lac : 105 441,35 €.

**Vu** la décision du Bureau du 10 juillet 2025,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** l'offre de concours pour le financement d'un carrefour giratoire sur le boulevard Henry Bordeaux pour l'accès au parc d'activités économiques La Revériaz,

**Article 2 : de verser** à Chambéry-Grand Lac Economie l'offre de concours de 372 295,70 € conformément au dernier plan de financement connu,

**Article 3 : d'autoriser** le président, ou son représentant à signer tout document ultérieur à intervenir pour la mise en œuvre de la délibération,

**Article 4 : d'autoriser** le président ou son représentant à ajuster à la hausse ou à la baisse le montant définitif de l'offre de concours en fonction du décompte général définitif de l'opération qui sera présenté à la réception de l'infrastructure.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **151-25 C**

Objet de l'acte : RD - Offre de concours pour le financement d'un carrefour giratoire du boulevard Henry Bordeaux pour la desserte du parc d'activités économiques La Revériaz

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers

Date de l'acte : 10 juillet 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250710-lmc1H33770H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H33770H1

Date de transmission en Préfecture : 15 juillet 2025

Date de réception en Préfecture : 15 juillet 2025

Date de publication sur le site internet: mardi 15 juillet 2025